

Paris, le 8 avril 2016

**Objet : Allocation d'aide à la recherche du premier
emploi**

Monsieur le Président de la République,

La Conférence des Présidents d'Université a pris connaissance, par voie de presse, du projet du Gouvernement de création d'une aide à la recherche du premier emploi octroyée à certains jeunes diplômés, sous forme, pour les boursiers, du maintien de leur bourse durant quelques mois.

La communauté universitaire partage votre mobilisation contre le chômage des jeunes et votre souhait de dispositifs à même de permettre leur entrée rapide et réussie sur le marché du travail. Nous sommes quotidiennement mobilisés par ces objectifs. Nous entretenons des liens forts et quotidiens avec les entreprises et employeurs présents dans les territoires où sont implantées nos universités, et tous nos diplômés préparent au monde du travail. Nos enseignants et services d'insertion professionnelle permettent à nos étudiants de décliner en compétences les savoirs acquis dans le cadre de leurs formations et à effectuer des stages leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences et de construire leur projet professionnel.

Les résultats sont là : avec des taux d'insertion professionnelle supérieurs à 90% - qui n'ont rien à envier à ceux de formations bien plus coûteuses - les universités prouvent qu'elles remplissent bien la mission d'insertion professionnelle que leur a donnée le législateur, et que la possession d'un diplôme de l'enseignement supérieur reste, plus que jamais, le meilleur gage de développement professionnel et personnel et le meilleur rempart contre le chômage.

Dans ce contexte, il nous semble incompréhensible de poursuivre le renforcement de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés autrement qu'en renforçant les dispositifs qui fonctionnent, et qui sont portés par nos équipes.

La mesure d'aide à la recherche du premier emploi envisagée est évaluée par la presse spécialisée à 100 à 200 millions d'euros. Avec ce montant, croyez-bien que nous serions capables, par exemple, de proposer à nos étudiants des modules supplémentaire de professionnalisation, un suivi davantage personnalisé, de renforcer nos liens avec les entreprises et branches professionnelles et de développer nos liens avec nos « alumni » qui sont, comme les écoles l'ont depuis

longtemps compris, une source de réseau professionnel démultiplié, un relais en terme d'image et un soutien financier potentiel réel.

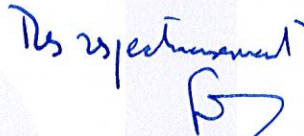
Nous allons accueillir à la rentrée prochaine 40000 étudiants supplémentaires, comme l'an dernier et l'année précédente. Nous avons jusqu'ici été capables d'offrir à ces étudiants un service public de qualité : une formation professionnalisante, adossée à la recherche, ouvrant des perspectives à l'international, dans des campus qui permettent le partage, la rencontre, l'engagement.

Nous avons rempli ces missions à moyens constants (et donc avec des dépenses par étudiant en baisse), grâce à l'engagement de nos personnels, qui ont choisi de consacrer leur carrière au service public.

Aujourd'hui, la croissance attendue du nombre d'étudiants, l'augmentation des charges que doivent acquitter les universités, et l'essoufflement, voire le découragement, de nos collègues nous font craindre une dégradation de nos capacités à continuer à assurer cette même qualité de service.

Dans ce contexte, nous ne comprenons pas que les moyens dégagés par le Gouvernement pour l'insertion professionnelle des étudiants, dont nous nous félicitons, ne soient pas confiés à ceux qui sont les meilleurs garants de cette insertion : les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Je me tiens à votre disposition pour échanger avec vous sur ce sujet et vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, en l'assurance de ma très haute considération.

Très respectueusement

Jean-Loup SALZMANN
Président de la CPU

Copies :

- Manuel Valls, Premier Ministre
- Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Thierry Mandon, Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche